

SAMA4



**NET-ENTREPRISES·FR**  
La solution globale pour vos déclarations sociales

CCI des Landes, 22 novembre 2010

## Diapositive 1

---

**SAMA4**

Bonjour à toutes et à tous,

Dans le cadre des journées du numérique, Véronique et moi-même représentons les organismes de Sécurité Sociale et plus particulièrement l'Assurance Maladie (véro) et l'Urssaf (moi m).

Aujourd'hui, nous allons vous présenter en quelques mots la solution globale pour vos déclarations sociales: le service NET ENTREPRISES.

Marianne Sauboua; 20/03/2009

## @ quoi ça sert ?

Effectuer toutes vos déclarations sociales auprès de l'ensemble des organismes de protection sociale :

Urssaf, Cpam, Msa, Rsi, Agirc, Arrco,  
Cnav/Tds, Pôle emploi, Congés intempéries  
BTP, Ccwrp, Congés spectacles, Ctip, Ffsa, Fnmf...

## Diapositive 2

---

### **SAMA3**

Net-entreprises a été mis en place en 2000 par les organismes de Sécurité Sociale eux-mêmes, pour simplifier la tâche des entreprises et de leurs mandataires (experts comptables, centres de gestions agréés).

Net-entreprises vous permet d'effectuer et régler via internet, l'essentiel de vos déclarations sociales...

Quelques chiffres pour illustrer la réussite de ce service:

\* JANVIER 2009 : 1 300 000 entreprises inscrites

\* 1 entreprise sur 3 dématérialise ses déclarations sociales

\* Année 2008 : 10 millions de télédéclarations effectuées.

Marianne Sauboua; 20/03/2009

# Quelles décl@rations en ligne ?

- Déclaration automatisée des données sociales unifiée (DADS U)
- **Déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS)**
- **Déclaration unique d'embauche (DUE)**
- **Attestation de salaire pour le versement des indemnités journalières**
- Attestation Assedic
- Attestation d'assurance chômage
- **Déclaration d'accident du travail**
- Déclaration d'arrêt de travail et demande de remboursement intempéries
- Contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S)
- Net-intempéries BTP

### Diapositive 3

---

#### **SAMA5**

Net entreprises vous propose l'essentiel des déclarations sociales que vous devez effectuer.  
Vous pouvez réaliser les déclarations de votre choix , en fonction de vos besoins: il s'agit d'un abonnement à la carte.  
Vous retrouverez en ligne la DADS, la DUCS...

Nous vous invitons à nous rendre visite sur nos ateliers pour plus de renseignements.

Marianne Sauboua; 20/03/2009

## Les +++ @vantages ?

- Point d'entrée unique
- 100% gratuit, disponible 24h/24, 7j/7
- Informations entièrement sécurisées
- Possibilité de payer en ligne
- Aides en ligne et assistance technique

## Diapositive 4

---

### SAMA6

\* Une seule adresse à retenir

\* Pas de frais d'inscription, ni d'utilisation  
Disponible en continu 7j/7 et 24h/24

\* vos données sont protégées, l'accès à vos déclarations est limité aux personnes habilitées.  
Les échanges de données sont sécurisés.  
Au terme de chaque déclaration, vous obtenez un accusé de réception imprimable.

\* le téléversement vous permet de vous acquitter de certaines cotisations juste à temps, ni trop tôt, ni trop tard, de manière simple souple et sécurisée.

\* l'accompagnement en ligne vous permet de limiter les risques d'erreurs.

Au fil de la saisie, des champs obligatoires sont indiqués et le contrôle évite l'incohérence des informations saisies.

Vous bénéficiez d'une assistance téléphonique net-entreprises et assistance personnalisée avec vos correspondants de caisses locales :  
Véronique pour l'attestation de salaire pour le versement des indemnités journalières et la DAT et moi-même pour la DUE et la DUCS.

Marianne Sauboua; 20/03/2009

# Comment ça m@rche ?

- S'inscrire
- Déclarer
- Télérégler
- Accuser réception

## Diapositive 5

---

### **SAMA7**

Il vous suffit de posséder un PC avec une connexion et un navigateur internet.

\* en page d'accueil, allez dans la rubrique "vous inscrire" puis laissez-vous guider et choisissez les déclarations qui vous intéressent. sous 8 jours, le responsable de l'entreprise recevra un courrier l'informant de sa démarche.

\* Selon la déclaration, saisissez votre formulaire à l'écran ou envoyez directement le fichier issu de votre logiciel de paie.

\* Immédiatement, vous recevez un accusé de réception imprimable.

Marianne Sauboua; 20/03/2009

# + d'infos ? contactez-nous :



**Véronique CASTETS**  
**05 58 06 62 69**



**Marianne SAUBOUA**  
**0 811 011 637**

## Diapositive 6

---

### SAMA8

Pour + d'infos, nous vous invitons à nous rendre visite sur nos ateliers,  
ou bien n'hésitez pas à nous joindre directement.

Merci de votre attention  
Marianne Sauboua; 20/03/2009